

2024 COMMUNICATION ÉCRITE POUR LES CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES EN VUE DU PROCHAIN BUDGET FÉDÉRAL



Aider les enfants
en classe



Prévenir les
chutes



Aider les
personnes
âgées à vieillir
chez eux



Améliorer les soins
communautaires



Soutenir les
personnes soignantes



Accélérer les congés
de l'hôpital

L'ERGOTHÉRAPIE :
CHANGER DES VIES POUR LES AMÉLIORER



Augmenter
l'accessibilité



Gérer la douleur
chronique



Soulager
la douleur
chronique



Améliorer les
résultats en
matière de
santé mentale



Garantir
l'aptitude
à la conduite



Résumé des recommandations :

RECOMMANDATION N° 1 :

Étendre les modèles de soins primaires en équipe qui sont prouvés efficaces et qui incluent des ergothérapeutes.

RECOMMANDATION N°2 :

Aborder d'urgence la crise des ressources humaines en santé au Canada.

RECOMMANDATION N°3 :

Accroître l'accès aux services d'ergothérapie et leur financement.

RECOMMANDATION N°4 :

Faire participer les ergothérapeutes aux efforts de préparation aux situations d'urgence et de gestion des crises.

En tant qu'ergothérapeutes, nous avons les ressources et les connaissances pour agir dans une situation d'incertitude; choisir des activités saines qui contribuent au bien-être de la personne et à celui de sa famille; nourrir les liens interpersonnels et le sentiment d'appartenance; trouver de nouveaux moyens pour remplir des rôles importants et déterminer quelles activités peuvent favoriser l'établissement d'une structure, d'une routine et d'une source de valorisation dans le contexte d'une vie perturbée. Nous avons la possibilité de contribuer au bien-être de la nation en partageant notre savoir-faire avec nos concitoyens.

– Hammell, K.W. (2020)



À propos de l'ACE

L'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) est l'organisation nationale qui soutient plus de 20 000 ergothérapeutes et assistantes et assistants de l'ergothérapeute qui travaillent ou étudient au Canada.

Introduction

Le système de santé canadien est en difficulté et doit être réformé de toute urgence. Il est impératif que tous les niveaux de gouvernement travaillent de concert pour fournir le leadership et le financement nécessaires pour raviver un système fracturé. Cela commence par une infrastructure de données plus solide qui permettra de saisir l'ensemble du paysage des soins de santé et de mieux intégrer les besoins de la population à l'offre en matière de main-d'œuvre afin de promouvoir un meilleur accès aux services de soins de santé pour les Canadiennes et Canadiens.

Les ergothérapeutes et les assistantes et assistants de l'ergothérapeute font partie intégrante d'une main-d'œuvre et d'une population en bonne santé. La pratique de l'ergothérapie est centrée sur la promotion de la santé et du mieux-être - rétablir la santé et la vitalité pour aider les Canadiennes et Canadiens à participer de manière significative à leur vie et à leurs activités quotidiennes. Les ergothérapeutes travaillent avec des patientes, des patients, des clientes et des clients souffrant de maladies chroniques et assurent la réadaptation après une blessure aiguë. Leur champ d'action englobe les aspects physiques, mentaux, environnementaux et émotionnels qui constituent une personne et aide les gens à s'épanouir dans les activités de la vie qu'ils ont choisies. Travaillant dans les systèmes sociaux et de santé, les ergothérapeutes sont bien placés pour naviguer dans le système, aidant les personnes à savoir où et à qui s'adresser pour répondre à leurs besoins spécifiques. Par l'entremise de leur approche centrée sur la personne, les ergothérapeutes peuvent contribuer à orienter les efforts visant à fournir des services aux Canadiennes et Canadiens là où ils en ont besoin, quand ils en ont besoin et de la manière dont ils en ont besoin.



Recommandation n° 1 :

ÉTENDRE LES MODÈLES DE SOINS PRIMAIRES EN ÉQUIPE QUI SONT PROUVÉS EFFICACES ET QUI INCLUENT DES ERGOTHÉRAPEUTES.

Bien que l'accent mis sur les soins primaires dans les accords fédéraux/provinciaux sur la santé soit louable, l'accès généralisé aux soins primaires dépendra de l'extension des modèles réussis d'accès aux soins primaires dans toutes les juridictions et de la réduction de l'approche cloisonnée actuelle des soins primaires. Pour résoudre les problèmes d'accès à grande échelle, les planificatrices et planificateurs de la santé doivent tenir compte de l'ensemble des prestataires de soins, au-delà des médecins et des infirmières, et utiliser les personnes travaillant à titre professionnel, y compris les ergothérapeutes, dans toute l'étendue de leur champ d'action. Les ergothérapeutes et les autres personnes réglementées travaillant à titre professionnel en santé peuvent contribuer à soulager les multiples contraintes qui pèsent sur le système de santé canadien. Les ergothérapeutes peuvent aider les patientes et patients atteints de maladies chroniques et fonctionnelles, et répondre aux besoins en matière de santé mentale, en travaillant au sein d'équipes de soins de santé pour promouvoir l'indépendance, prévenir les admissions et réadmissions à l'hôpital, et naviguer dans un système médical complexe. L'optimisation du champ de pratique des ergothérapeutes dans le cadre d'un modèle fondé sur le travail d'équipe peut contribuer à réduire la charge administrative des médecins en permettant aux ergothérapeutes de remplir les sections du certificat de crédit d'impôt pour personnes handicapées T2201 qui portent sur la fonction, y compris la fonction mentale.

Les ergothérapeutes possèdent les aptitudes, les connaissances et les compétences nécessaires pour prodiguer des soins sécuritaires et éthiques dans le domaine de la santé mentale et fournir des services qui aident les personnes à se prendre en charge avant qu'une situation ne devienne aiguë et ne nécessite une hospitalisation. Les ergothérapeutes peuvent également aider les personnes âgées à vieillir chez elles dans le milieu de leur choix, en évitant ou en retardant l'admission dans une maison de soins de longue durée (SLD).

L'extension des soins primaires doit également mettre l'accent sur les soins palliatifs. Bien que de nombreuses juridictions canadiennes considèrent les soins palliatifs communautaires comme une priorité, peu de Canadiennes et Canadiens reçoivent des soins palliatifs formels en dehors des hôpitaux et des centres de soins palliatifs (ICIS, 2018). Peu de Canadiennes et Canadiens (15 %) ont un accès précoce aux soins palliatifs dans leur communauté (ICIS, 2018), malgré les recherches indiquant que la prestation précoce de soins palliatifs réduit les admissions inutiles à l'hôpital et l'utilisation des services de santé (OMS, 2020). À ce titre, tous les niveaux de gouvernement doivent prioriser l'amélioration des soins palliatifs au sein des équipes de soins primaires en consacrant un financement accru pour que les Canadiennes et Canadiens, quels que soient leur revenu, leur âge ou leur type de maladie, aient accès à des services de soins palliatifs de qualité, y compris l'ergothérapie, dans le cadre du continuum de soins.

Recommandation n°2 :

ABORDER D'URGENCE LA CRISE DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ AU CANADA.

Le Canada continue de faire face à une pénurie sans précédent de personnes travaillant à titre professionnel en santé, y compris d'ergothérapeutes. Les personnes travaillant à titre professionnel en santé quittent le secteur de la santé ou ont exprimé le souhait de le faire en raison d'un stress accru, d'une charge de travail élevée et d'un épuisement professionnel. Le mieux-être du personnel de santé étant essentiel à la fourniture de soins de santé sécuritaires et de qualité aux Canadiennes et Canadiens, cette crise doit être résolue de toute urgence.

Il y a une pénurie importante d'ergothérapeutes qui sont nécessaires pour répondre à l'arriéré des demandes de services, y compris la réadaptation pour la COVID-19 de longue durée, le soutien pour les troubles du spectre autistique (TSA), les besoins en matière de santé mentale et la gestion des maladies chroniques. Seulement 3,7 % des ergothérapeutes du pays offrent des services dans les régions rurales et éloignées, et 85 % des ergothérapeutes sont des professionnelles et professionnels de première ligne qui dispensent des soins vitaux dans les hôpitaux et les communautés (Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), 2021). Les postes vacants pour les personnes travaillant à titre professionnel en ergothérapie entraînent des risques importants pour la santé publique, car des personnes non réglementées travaillant à titre professionnel sont appelés à occuper des postes d'ergothérapie dans les hôpitaux, les écoles et d'autres programmes communautaires. En conséquence, les Canadiennes et Canadiens ne sont pas en mesure d'accéder aux bons soins, au bon moment et avec le bon service.

Il est primordial d'aborder la crise des ressources humaines en santé (RHS) à tous les niveaux de gouvernement afin d'améliorer les résultats en matière de santé pour les Canadiennes et Canadiens. Le gouvernement fédéral doit s'associer aux provinces et aux territoires, aux associations nationales de soins de santé (telles que l'ACE), aux organismes de réglementation et aux employeuses et employeurs, afin de créer l'infrastructure nécessaire pour collecter des données solides sur les RHS et pour la planification des RHS. Ces mesures pourraient inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants

- Soutenir l'élaboration d'une stratégie pancanadienne en matière de santé mentale afin de favoriser le mieux-être du personnel de santé;
- Financer la recherche sur les facteurs de recrutement et de maintien en poste qui ont une incidence sur les professions de la santé;
- Collaborer à l'élaboration de stratégies de collecte de données pancanadiennes;
- Optimiser les soins en équipe pour réduire l'épuisement professionnel du personnel de santé;
- Soutenir l'autorisation d'exercer partout au pays;
- Étendre le programme d'exonération des prêts étudiants aux ergothérapeutes, entre autres;
- Examiner d'un œil critique les places éducatives et soutenir la création d'une école d'ergothérapie en Saskatchewan - la province s'appuie actuellement sur un accord interprovincial avec l'Université de l'Alberta pour fournir des ergothérapeutes;
- Aborder les obstacles logistiques pour permettre aux services d'ergothérapie virtuels ou contractuels de combler les lacunes identifiées en matière de services, car la demande de services d'ergothérapie ne fera que croître à l'avenir.

L'ACE est prête à nouer le dialogue de manière significative et à travailler avec le gouvernement fédéral pour atténuer les risques à la santé publique présentés par la crise des ressources humaines en santé.

Recommandation n°3 :

ACCROÎTRE L'ACCÈS AUX SERVICES D'ERGOTHÉRAPIE ET LEUR FINANCEMENT.

Les besoins sur le terrain en matière d'accès aux services de santé mentale sont énormes. Les salles d'urgence sont remplies de personnes ayant besoin de soins pour des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. L'année dernière, la Sun Life a fait état d'une augmentation de 51 % des demandes de remboursement de frais de santé mentale pour les soins paramédicaux chez les moins de 31 ans (Sun Life, 2022). L'ergothérapie est une profession de santé réglementée au Canada et les ergothérapeutes sont autorisés par la loi à pratiquer la psychothérapie en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Cependant, partout au pays, les ergothérapeutes offrent des services qui répondent à la myriade de besoins d'une personne (mentaux, physiques, émotionnels) et sont bien placés pour avoir un impact positif sur les besoins en matière de santé mentale des populations qu'ils desservent. Les ergothérapeutes sont bien placés pour aider à résoudre la crise en santé mentale au Canada :

- *Manuvie – Assurance collective* a récemment indiqué qu'en moyenne, les entreprises canadiennes perdent 48 jours par an par employée ou employé en raison du présentéisme et de l'absentéisme, ce qui leur coûte 645 millions de dollars par an (Manuvie, 2022). Les ergothérapeutes soutiennent la santé mentale des travailleuses et travailleurs en mettant en œuvre des stratégies de mesures d'adaptation au travail, en les aidant à élaborer des stratégies pour gérer les problèmes liés au travail et les problèmes interpersonnels, et en soutenant les efforts de promotion de la santé. Il a été démontré que les interventions ergothérapeutiques permettent de prévenir les accidents au travail et de promouvoir le mieux-être général, en réduisant l'absentéisme et le nombre de jours perdus pour cause de blessure. Accroître l'accès aux services d'ergothérapie est donc bénéfique pour les employées, les employés, les employeuses et les employeurs.
- Avant la pandémie, 2,7 % des adultes au Canada déclaraient avoir des pensées suicidaires; en 2021, ce pourcentage a considérablement augmenté pour atteindre 4,2 % (Liu et al., 2022). Le fait d'être privé d'occupations en raison d'une maladie, d'une crise personnelle, d'obstacles environnementaux ou de circonstances de la vie est un facteur qui contribue au suicide. En utilisant une approche basée sur les forces, les ergothérapeutes soutiennent les personnes à haut risque de suicide en facilitant leur participation à des activités qui améliorent leur santé et en les aidant à faire face aux problèmes quotidiens d'une manière positive et saine.
- Les méfaits liés aux opioïdes ont atteint des proportions de crise au Canada. En moyenne, 20 Canadiens et Canadiennes meurent chaque jour à cause de la toxicité des opioïdes; avant la pandémie de la COVID-19, le nombre moyen de décès par jour était de 10 (Gouvernement du Canada, 2023a). La douleur et sa prise en charge sont au cœur de la crise des surdoses d'opioïdes. De nombreux Canadiens et Canadiennes comptent sur les opioïdes pour soulager leur douleur, et l'utilisation des opioïdes devient problématique pour 9,7 % des Canadiens et Canadiennes qui les utilisent pour soulager la douleur (Statistique Canada, 2022). Les ergothérapeutes peuvent réduire la prévalence de la prescription d'opioïdes en aidant les Canadiens et Canadiennes souffrant de douleur à trouver d'autres moyens de gérer leurs symptômes.

Malgré les avantages et la rentabilité des services fournis par les ergothérapeutes, il demeure difficile d'avoir accès à l'ergothérapie. Le financement et l'accès à l'ergothérapie sont au mieux disparates dans les systèmes financés par l'État (hôpitaux, soins à domicile), et la couverture des services d'ergothérapie dans les régimes d'assurance maladie complémentaire est catastrophique. En l'absence de couverture, les personnes risquent de ne pas faire appel aux services d'ergothérapeutes en raison d'un manque de sensibilisation et des frais à déboursier.



Recommandation n°4 :

FAIRE PARTICIPER LES ERGOTHÉRAPEUTES AUX EFFORTS DE PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET DE GESTION DES CRISES.

Ces dernières années, les Canadiennes et Canadiens ont été confrontés à de nombreuses urgences sanitaires qui ont eu des répercussions négatives durables sur leur santé mentale et physique, ainsi que sur l'économie canadienne. La privation occupationnelle se réfère à l'incapacité de participer à des occupations significatives, culturellement pertinentes et nécessaires. Les Canadiennes et Canadiens ressentent encore l'impact de la privation occupationnelle vécue pendant la pandémie de la COVID-19 sur leur santé physique et mentale, 14 % d'entre eux déclarant des symptômes de dépression modérément graves à graves, contre 2 % avant la pandémie (Commission de la santé mentale du Canada, N.D.). Le changement climatique est une autre urgence mondiale qui a un impact négatif sur la santé physique et mentale des personnes au Canada et les risques pour la santé augmenteront à mesure que le réchauffement climatique se poursuivra (Santé Canada, 2022). La privation occupationnelle a été ressentie par les Canadiennes et Canadiens touchés par les incendies de forêt, car la mauvaise qualité de l'air a empêché de nombreuses personnes de quitter leur domicile. Ces situations d'urgence soulignent l'urgence d'investir dans des ressources qui permettront de prévenir et d'atténuer l'impact de la privation occupationnelle en accordant la priorité aux stratégies de planification pour les urgences et à la gestion de crise.

Comme le souligne la Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME), les ergothérapeutes sont bien placés pour soutenir la préparation aux situations d'urgence en appliquant leurs connaissances en matière d'accessibilité et de conception universelle afin de s'assurer que les stratégies répondent aux besoins des personnes souffrant de handicaps physiques et mentaux (FME, 2022). En outre, les ergothérapeutes peuvent contribuer de manière significative à la gestion des crises en favorisant la participation à des activités importantes et nécessaires au mieux-être physique et mental des personnes touchées par une catastrophe, ce qui permet d'éviter la privation occupationnelle et d'apporter un soutien en matière de santé mentale aux personnes qui en ont besoin. L'expertise en ergothérapie peut également soutenir les objectifs définis par la Stratégie nationale d'adaptation du Canada (Gouvernement du Canada, 2023b), notamment en aidant les Canadiennes et Canadiens à apporter des changements anticipés à leur vie quotidienne avant que les effets du changement climatique ne se produisent et à être prêts à réagir aux événements extrêmes liés au climat.

Pour contribuer à la création d'une société plus résistante au climat et aux situations d'urgence, il est impératif d'impliquer tous les secteurs de la société, y compris les soins de santé. Dans une publication récente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la préparation aux situations d'urgence, le leadership lié à la réadaptation est recommandé dans le cadre de la planification de la préparation et de la coordination des interventions (Skelton et al., 2023). De même, dans la résolution de l'Assemblée mondiale de la santé sur la réadaptation de 2023, les États membres sont invités à veiller à l'intégration rapide de la réadaptation dans les interventions de préparation aux situations d'urgence, y compris les équipes médicales d'urgence (OMS, 2023). Les ergothérapeutes possèdent l'expertise et les connaissances nécessaires pour soutenir les efforts de préparation aux situations d'urgence et de gestion des crises. Pour atténuer l'impact des crises futures, les ergothérapeutes devraient participer aux efforts de développement de politiques et de développement communautaire, et les services d'ergothérapie devraient être accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes par l'entremise de leur régime d'assurance-maladie.



Conclusion

Les ergothérapeutes soutiennent les Canadiens et Canadiennes tout au long de leur vie, qu'il s'agisse de maladies chroniques ou épisodiques, et ce, tant sur le plan de la santé physique que mentale. L'ACE est prête à aider le gouvernement du Canada à améliorer l'accès aux soins de santé pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Vous pouvez communiquer avec la chef de la direction de l'ACE, Hélène Sabourin, à l'adresse hsabourin@caot.ca.



Références

Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). (2021, August). Main d'oeuvre de la santé : ergothérapeutes. <https://www.cihi.ca/fr/ergotherapeutes>

Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). (2018). Accès aux soins palliatifs au Canada. https://secure.cihi.ca/free_products/access-palliative-care-2018-fr-web.pdf

Gouvernement du Canada. (2023a). Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada. <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides-stimulants>

Gouvernement du Canada. (2023b). Stratégie nationale d'adaptation du Canada : bâtir des collectivités résilientes et une économie forte <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/strategie-nationale-adaptation/strategie-complete.html>

Santé Canada. (2022). La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement. <https://changingclimate.ca/site/assets/uploads/sites/5/2022/02/CCHA-FULL-REPORT-FR.pdf>

Liu L, Pollock NJ, Contreras G, Tonmy L, Thompson W. Prevalence of suicidal ideation among adults in Canada: Results of the second Survey on COVID-19 and mental health. *Health Rep.* 2022;33(5):13-21.

Manuvie – Assurance Collective. (2022). Rapport Mieux-être. <https://www.manuvie.ca/entreprises/assurance-collective/le-rapport-mieux-etre/le-rapport-mieux-etre-2022.html>

Commission de la santé mentale du Canada. (N.D.). COVID-19 impacts on the mental health and substance use health workforce in Canada. https://www.hhr-rhs.ca/images/MHSU_Infographic-FINAL_v2.pdf

Skelton, Salio & Emiroglu. (2023). Emergency preparedness and readiness; anticipating the need for rehabilitation. *Bulletin of the World Health Organization.* <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/364653/PMC9589385.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Statistique Canada. (2022). Facteurs déterminants associés à l'usage problématique de médicaments antidouleur contenant des opioïdes au sein de la population à domicile, Canada, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2021012/article/00002-fra.htm>

Sun Life. (2022). Designed for health – Long-term disability claims – a look through the pandemic and beyond. Tiré de <https://www.sunlife.ca/content/dam/sunlife/regional/canada/documents/gb/2022-designed-for-health-report-mc9744.pdf>

Organisation mondiale de la Santé. (2023). Strengthening rehabilitation in health systems. Strengthening rehabilitation in health systems (who.int)

Organisation mondiale de la Santé. (2020, August 5). Palliative care. Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/palliative-care>

Fédération mondiale des ergothérapeutes. (2022). Disaster preparedness and risk reduction manual. <https://wfot.org/resources/wfot-disaster-preparedness-and-risk-reduction-manual>